



# LA CONFERENCE EPISCOPALE DU BENIN (C.E.B.)

Tél. +229 21 30 66 48 / 21 30 07 36 - Fax : +229 21 30 07 36 / 21 30 07 07

Cel. : +229 91 36 66 66 - E-mail : [cepiscob@gmail.com](mailto:cepiscob@gmail.com)

04 BP. 358 COTONOU - REPUBLIQUE DU BENIN

## Session Plénière Ordinaire de la C.E.B. les 13, 14, 15 et 16 mai 2024

### Communiqué final

Réunis du 13 au 16 mai 2024, au Grand Séminaire Saint Gall de Ouidah, pour leur troisième session plénière ordinaire de l'année pastorale 2023-2024, les Évêques du Bénin ont rendu grâce à Dieu pour la vie de l'Église Catholique au Bénin et dans le monde.

Tout a commencé au soir du 13 mai par les vêpres solennelles, en la fête de la Bienheureuse Notre Dame de Fatima. A cette occasion, la Conférence Épiscopale du Bénin (C.E.B.) a rendu grâce à Dieu pour divers événements heureux au cours de sa session. Il s'agit :

- du premier anniversaire d'ordination épiscopale de Son Excellence Mgr Coffi Roger ANOUMOU, Évêque de Lokossa ;
- du 10<sup>ème</sup> anniversaire d'ordination épiscopale de Son Excellence Mgr Antoine SABI BIO, Évêque de Natitingou et dont le jour d'incidence est le 17 mai ;
- de l'anniversaire de naissance de Leurs Excellences Mgr Mark Gerard MILES, Nonce Apostolique près le Bénin et le Togo, et Mgr Roger HOUNGBEDJI, o.p., Archevêque de Cotonou et Président de la Conférence Épiscopale du Bénin ;
- Et enfin, du 16<sup>ème</sup> anniversaire du rappel à Dieu de Son Éminence Bernardin Cardinal GANTIN, de lumineuse mémoire.

Tout au long de leurs assises, après avoir écouté le Nonce Apostolique près le Bénin et le Togo, Son Excellence Mgr Mark Gerard MILES, les Évêques du Bénin ont abordé plusieurs sujets d'ordre ecclésial, social et politique. Ils ont également accordé quelques audiences.

1. Au plan ecclésial, les Évêques du Bénin se réjouissent de la célébration prochaine du 70<sup>ème</sup> anniversaire du Sanctuaire Marial National Notre Dame d'Arigbo, à Dassa-Zoumé, du 16 au 18 Août 2024. A cet effet, ils remercient le comité d'organisation pour les travaux en cours. Ils invitent par ailleurs tout le peuple de Dieu, les fidèles chrétiens, les généreux donateurs, hommes et femmes de bonne volonté, à s'impliquer davantage sur tous les plans pour la réussite de cet événement. Ils prient surtout afin que la Vierge Marie, Notre Dame d'Arigbo,

Reine de la Paix et de l'Unité continue d'obtenir d'abondantes grâces pour nos Familles, pour notre Église et pour notre pays.

2. Dans le cadre du Jubilé de l'an 2025, le Pape François a publié, le 09 mai 2024 en la Solennité de l'Ascension, une Bulle intitulée « *Spes non confundit* » (*L'espérance ne déçoit pas, Rm 5, 5*). Dans ce document très intéressant que nos Évêques nous recommandent vivement de lire, le Saint-Père nous invite à regarder l'avenir avec espérance.

Et pour mieux vivre cette année jubilaire au niveau de l'Église au Bénin, la commission épiscopale pour les pèlerinages organise un grand pèlerinage à la Basilique Notre Dame de la Paix de Yamoussoukro en Côte d'Ivoire du 29 juillet au 04 août 2025. A cet effet, un comité d'organisation a été constitué, avec des représentants provenant de tous les diocèses du Bénin. Les Évêques du Bénin encouragent le peuple de Dieu et les âmes de bonne volonté à manifester un réel intérêt pour ce grand rendez-vous ecclésial et cet exercice spirituel d'une grande portée. Ils prient d'ores et déjà pour la réussite de ce pèlerinage.

3. Toujours au cours de l'année jubilaire, l'Église catholique au Bénin aura la joie d'accueillir une fois encore les reliques de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, précisément du 29 décembre 2024 au 24 février 2025. À cet effet, les Évêques du Bénin invitent dès maintenant les fidèles chrétiens à bien vivre ces moments de grâces et de dévotion.

Par ailleurs, en Octobre 2024 s'ouvrira à Rome la deuxième session du Synode des Évêques sur le thème : « Comment être une Église synodale en mission ? ». Les Évêques du Bénin recommandent au peuple de Dieu d'être en communion de prière pour le bon déroulement de cette assemblée synodale, afin que de bonnes décisions en découlent pour l'avenir de notre Église.

4. Le mois de mai, c'est le mois de Marie dans l'Église Universelle. Et dans notre pays, il est consacré aussi aux séminaires. C'est l'occasion pour la Conférence Épiscopale du Bénin de porter une réflexion profonde sur la vie et l'avenir de nos séminaires. Les Évêques du Bénin saluent et félicitent les formateurs ainsi que leurs séminaristes, pour les divers sacrifices consentis de part et d'autre en vue d'une bonne formation au sacerdoce. Ils encouragent les formateurs de séminaire à poursuivre leurs efforts, afin d'offrir à nos candidats au sacerdoce, une formation qui prenne davantage en compte les nombreux défis du monde de notre temps sur tous les plans. Ils exhortent également les futurs prêtres à accueillir la formation intégrale qui leur est donnée, en mettant un accent particulier sur les profils humain, spirituel, intellectuel, moral et pastoral. Par ailleurs, ils adressent leur vive gratitude à tous les bienfaiteurs et bienfaitrices de nos séminaires.

5. Le jeudi 25 avril 2024, sous le parrainage de la Conférence Épiscopale du Bénin, s'est tenu au Palais des congrès de Cotonou un colloque organisé par l'Aumônerie Nationale des Cadres et Personnalités Politiques. Le thème dudit colloque était : « *Les modifications du Code électoral au Bénin de 1990 à aujourd'hui : le Code électoral, le vivre-ensemble et la participation de tous à la construction de la Nation. La contribution de l'Église à la paix sociale pour des élections véritablement démocratiques en 2026* ».

Face aux diverses interprétations suscitées par cette initiative de l'Église catholique, les Évêques du Bénin rappellent que l'Église, de tout temps et par son essence, a une mission prophétique d'éveil des consciences à laquelle elle se doit de rester fidèle. C'est ce que rappelait le Pape Benoît XVI de vénérée mémoire dans son discours prononcé au Palais de la Présidence de la République, le samedi 19 novembre 2011, à l'occasion de sa visite apostolique au Bénin :

*« L'Église n'apporte aucune solution technique et n'impose aucune solution politique. Mais elle accompagne l'État dans sa mission. Elle veut être comme l'âme de ce corps en lui indiquant inlassablement l'essentiel : Dieu et l'homme. Elle désire accomplir, ouvertement et sans crainte, cette tâche immense de celle qui éduque et soigne, et surtout de celle qui prie sans cesse, qui montre où est Dieu et où est l'homme véritable ».*

Et dans son mot d'ouverture au colloque, le Président de la Conférence Épiscopale du Bénin, Son Excellence Monseigneur Roger HOUNGBEDJI, o.p. a clairement expliqué la raison de la prise de parole de l'Église : « *Nous ne pouvons pas rester sans rien faire, ni laisser le peuple béninois aller à son mécontentement, ni les partis politiques aller à leur division. Le devoir est alors grand et nous y sommes tous et toutes conviés. Avant, pendant et au-delà des élections, le vivre-ensemble doit être possible* ».

Ainsi, les riches communications et débats conduits par des Experts nationaux et internationaux, en analyse électorale, ont permis aux uns et aux autres de mieux comprendre les enjeux dudit Code électoral dans sa forme actuelle. Elles ont également permis de cerner les inquiétudes objectives qu'il suscite et surtout de faire des propositions concrètes pour préserver la paix et le vivre-ensemble dans notre pays. Les Évêques du Bénin remercient le Révérend Père Nathanaël SOEDE, aumônier national des Cadres et Personnalités Politiques, les membres de l'Observatoire Chrétien Catholique de la Gouvernance (O.C.C.G.), les Experts-conférenciers, les acteurs politiques, les autorités religieuses, les têtes couronnées et les représentants des diverses associations et composantes de la société civile pour le bon déroulement de cet important creuset d'échanges et de réflexion constructive. Ils formulent le vif souhait de la prise en compte, par le Gouvernement et les Institutions de la République, des recommandations du colloque, notamment les préoccupations nationales de vivre-ensemble et de paix

sociale, relatives à la relecture du Code électoral pour des élections pacifiques, inclusives, transparentes et réellement démocratiques en 2026.

Ils encouragent, en outre, le Gouvernement à multiplier les initiatives qui facilitent le rétablissement des relations de solidarité et de coopération qui ont toujours uni le Bénin et le Niger.

6. Au plan social, les Évêques du Bénin saluent les efforts du Gouvernement au profit des populations à travers les infrastructures routières, sanitaires, éducatives pour ne citer que celles-ci. Cependant, force est de reconnaître la persistance d'un malaise social qui interpelle et appelle à de promptes et urgentes actions. Les Évêques du Bénin comptent sur la détermination de nos Dirigeants pour la prise de mesures et de dispositions salutaires, surtout en faveur des couches les plus vulnérables.

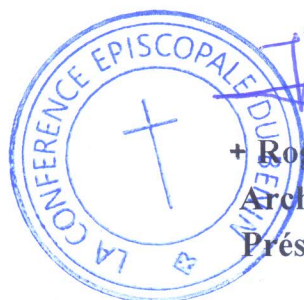
Par ailleurs, les Évêques du Bénin restent préoccupés par des cas de meurtres et de suicide dans notre pays. Tout en exprimant leur profonde douleur et leur compassion devant ces faits, ils tiennent à rappeler à tous que la vie humaine est sacrée et inviolable. C'est le plus précieux don de Dieu. Ils invitent donc les présumés auteurs de meurtre à la conversion et à la crainte de Dieu. Quant à ceux qui sont tentés par le suicide, les Évêques rappellent que la mort ne peut jamais être la réponse efficace aux problèmes existentiels de l'Homme. Quel que soit le motif du désespoir qui pourrait envahir son âme, l'Homme doit apprendre à se tourner vers le Dieu de l'Espérance, véritable Source de Lumière, qui seul a le pouvoir de dissiper les ténèbres les plus épaisses de la vie pour faire éclore un jour nouveau. « *L'espérance ne déçoit pas* » (Rm 5, 5).

Au terme de leurs travaux, à quelques jours de la solennité de la Pentecôte, les Évêques du Bénin implorent l'effusion de l'Esprit Saint sur le peuple de Dieu au Bénin.

Que la Vierge Marie, Bienheureuse Mère de l'Église, Reine de la Paix et Notre Dame des lendemains meilleurs, intercède pour nous !

Et que Dieu, le Souverain Maître de l'Univers, continue de répandre ses nombreuses grâces et bénédictions sur notre pays le Bénin et sur le monde entier !

Fait à Ouidah, le 16 mai 2024



  
+ Roger HOUNGBEDJI, o.p.  
Archevêque de Cotonou  
Président de la C.E.B.